

**Niveau National ou Régional**

Principes des articles L. 110 et L. 121-1 du Code de l'Urbanisme, SDAGE, SAGE, Projet d'Intérêt Général, Loi Montagne, Loi Littoral, Directive Territoriale d'Aménagement, Prescriptions de massif, Charte de Parc Naturel National et Régional, Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

**Niveau Intercommunal**

# SCOT

P.L.H. / P.D.U. / S.D.C.

**Niveau Communal ou Intercommunal**

Carte Communale, POS / PLU / PLUi, Plan de Sauvegarde et de mise en valeur

Principales opérations d'aménagement : ZAC, PAE, Lotissements, opérations de plus de 5000m<sup>2</sup> de plancher